



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 15/07/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

TROPHEES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE Un cantalien, lauréat national du prix de l'innovation

Les Trophées de l'agro-écologie, organisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis 2014, saluent l'engagement d'agriculteurs portant des projets ambitieux en faveur de la transition agro-écologique.

Il s'agit de mettre en valeur des démarches exemplaires, innovantes, conciliant la compétitivité de l'exploitation agricole, l'adaptation à l'environnement naturel et la préservation de ce dernier, et la qualité de vie des exploitants ou l'intégration du projet dans le milieu socio-économique local.

Le prix de l'innovation de l'édition 2020-2021 a été décerné le 9 juillet 2021 par monsieur Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **au GAEC des Ferrandaises, situé à Lorcières, à l'est du Cantal.**

Le GAEC des Ferrandaises, une exploitation exemplaire à plusieurs titres

Jean- Pierre Chassang et sa compagne Gaëlle Petit, ont développé un système basé sur le pâturage extensif de leurs prairies naturelles, avec très peu d'intrants. Leurs 30 vaches laitières, conduites en agriculture biologique, sont issues de 3 races dites à petits effectifs (dont la Ferrandaise, race locale) montrant l'attachement des éleveurs à la préservation de ce patrimoine génétique, tout en valorisant au mieux et avec complémentarité les atouts de chacune d'elles. Mais plus encore que cela, ces agriculteurs cantaliens ont su composer avec le milieu naturel et tirer profit des ressources naturelles de leurs terres perchées à plus de 800 mètres d'altitude, avec 1/3 des surfaces fauchables seulement, sans obérer l'avenir bien évidemment : ainsi, accompagnés par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CENA), ils ont réussi à concilier usage et protection de la ressource en eau sur la parcelle principale de 13 ha, en créant ou en restaurant des mares puis en les protégeant, en structurant un système d'abreuvement économe et n'impactant pas la source locale, en créant des rases d'écoulement des eaux superficielles et pratiquant le pâturage tournant. Si

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

les bénéfices environnementaux sont évidents, les bénéfices sont également économiques et sociaux avec une baisse des astreintes et des transports liés à l'abreuvement des animaux.

On a donc ici la démonstration d'exploitants qui ont réfléchi globalement à leur système de production, et qui sont aujourd'hui à la tête d'une ferme autonome, économe, respectueuse de l'environnement et de son terroir, permettant à une famille de 5 personnes de vivre de l'exploitation. Une ferme résiliente.

« Le préfet du Cantal Serge CASTEL et le directeur départemental des Territoires Mario Charrière, adressent leurs félicitations au GAEC des Ferrandaises, qui porte tout haut l'agriculture cantalienne... »

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC